



ADVOCACY FRANCE

5, Place des Fêtes

75019 PARIS

Tél/fax : 0297538458/0633137338/01 45 32 22 35

siege@advocacy.fr

www.advocacy.fr

RAPPORT D'ACTIVITES 2012

***Avertissement:** Ce rapport d'activité, rédigé en Juillet 2013, comporte de nombreux éléments portant sur l'année 2013, qui ont été vécus dans la continuité des évènements de l'année 2012, ceci afin de pouvoir être plus complet pour le lecteur désireux de connaître l'association au jour de la rédaction. Il ne prétend pas pour autant être exhaustif sur 2013.*

Par ailleurs, ce rapport d'activité, qui est celui de l'association Advocacy-France, c'est à dire de notre Association nationale ne rend pas compte des activités de nos délégation régionales de [Basse-Normandie](#) et d'[Ile de France](#), qui sont des associations juridiquement distinctes et, à ce titre ont bénéficié de leur propre rapport moral.

Cette année 2012 peut incontestablement être une année de reprise d'une dynamique retrouvée, d'une nouvelle dynamique. Nous avons connu un moment difficile, en 2010-2011. Malgré le succès de la belle Campagne de lutte contre les discriminations "Je suis fou, et vous?" et la réalisation du Film "Vous avez dits: fous", nous avons du faire face à l'arrêt des subventions, de la participation de 2IIRA (Institut International de Recherche-Action) au financement du poste à mi-temps de Martine et de la contribution volontaire des Espaces Conviviaux Citoyens (ECC) agréés GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle), aux crédits figés alors que loyers et salaires progressaient voire s'envolaient. Il a fallu mettre fin au contrat avec Sainte-Anne, où Martine est retournée travailler. Ceci ne nous a pas empêchés de jouer un rôle majeur dans les journées inter-réseaux de Caen, co-organisées par un collectif d'associations aux côtés de la FNARS (Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale) et de l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Organismes Privés du Secteur Sanitaire et Social). Ceci ne nous a pas empêchés de prendre parti clairement contre le projet de loi, puis la loi du 5 Juillet 2011 notamment au sein du Collectif "Mais c'est un homme", de continuer d'œuvrer dans le mouvement européen avec la participation au programme Daphnée et d'autres manifestations de Santé Mentale Europe, la MAD-PRIDE de Bruxelles, la dénonciation de l'IPPP, et bien sûr toujours l'important travail de SADER et la publication de nombreux articles.

Tout cela figure dans le Rapport Moral 2011 en détail mais ce rappel permet d'introduire au travail qu'il nous a fallu accomplir en 2012 pour permettre un nouvel élan. Cet élan se poursuit, c'est pourquoi, exceptionnellement ce Rapport Moral relatera aussi les activités du début 2013: Le Conseil d'Administration du mois de Mars (suivi d'une réunion de bilan le 4 juillet) confia à Claude Deutsch la mission de remise à jour du site internet, ce qui fut réalisée en juin. Celui-ci a d'emblée reçu un accueil très favorable. Il lui demanda aussi d'assurer bénévolement le secrétariat, compte tenu de la moindre disponibilité de Martine Dutoit qui alors a quitté la fonction publique hospitalière à mi-temps pour l'Université où elle est maintenant Maître de conférences à plein temps. Par ailleurs, nous avons dû suspendre la publication du "Mégaphone", et la nécessité d'un outil de communication, à la fois interne et externe se faisait sentir.

Un vrai tournant.

Des rencontres avec André Bitton, Président du CRPA (Cercle de Réflexion et de Proposition d'Actions en Psychiatrie), nous ont amenés à participer à la Conférence de Presse organisée par lui le 20 Avril, à la suite du succès des Questions Prioritaires de Constitutionnalité (QPC) introduites par le CRPA auprès du Conseil Constitutionnel. On sait que ces QPC ont contraint l'exécutif à revoir la Loi du 5.07.2011, quel qu'ait été par ailleurs la volonté du gouvernement. A l'occasion de cette Conférence de Presse, nous avons présenté notre programme: "Quelle est la psychiatrie que nous voulons?". Par ailleurs, la création du C.A.P, Collectif Alternatif en Psychiatrie, qui regroupe, dans un Collectif informel, Advocacy-France, le CRPA et Humapsy (qui a aussi participé à la conférence de presse) est incontestablement issue de cette conférence de presse. L'expression de "Collectif informel" signifie que ce collectif n'a pas de personnalité morale, mais ne signifie pas qu'il serait vide de contenu. Au contraire. Le texte de base du CAP et ses annexes, dont nous avons été les initiateurs, constitue une charte constitutive extrêmement claire de ce collectif. Sur la lancée de sa création, le CAP a décidé d'une Journée d'Etude, outil de formation des usagers ouvert au public, notamment aux autres acteurs en santé mentale et en psychiatrie. Cette Journée d'Etude, qui s'est déroulée le 25 mai à Paris, dans les locaux de l'AGECA, a été un vrai succès. Nous y reviendrons. L'Université Paris X Nanterre, à travers son Laboratoire Sophiapol, a marqué son intérêt pour cette manifestation et l'a soutenue financièrement.

La communication

La remise en forme du site internet a donc été accompagnée de la "Lettre du Mégaphone", publiée régulièrement et informatisée, (nous avons sorti 8 numéros en un an) dont la qualité de mise en forme et le nombre de destinataires sont croissants à chaque envoi.

Notre Assemblée générale, le 29 septembre, a vu l'élection d'un nouveau Conseil d'administration (liste des membres ci-jointe), les élections étant triennales.

Les rencontres avec les pouvoirs publics, les élus, les interventions publiques.

Il convient de noter les **15 et 16 mars**, la participation active aux **3^{èmes} journées de Travail social du CNAM**. La transmission de nos documents (notamment les 19 indicateurs de l'empowerment réalisés par l'OMS) a servi aux organisateurs pour le dossier d'accueil des journées et nos interventions (M. Dutoit sur le "réseau de pairadvocacy" et C. Deutsch sur le devenir des GEM) figureront dans les actes des journées à paraître chez l'Harmattan.

C'est surtout le dernier trimestre 2012 a été riche en évènements:

- Le **18 octobre**, nous (représentés par Ph Guérard, C. Deutsch) avons été invités, avec d'autres têtes de réseaux des **GEM, à une réunion de bilan à la CNSA**, en présence des représentants des ARS. Nous avons pris l'initiative de proposer aux autres associations une rencontre de concertation avant la rencontre avec la/les administration(s). Trois associations ont répondu positivement : AGAPSY, FNAPSY et UNGEMF. Ces trois associations ont adhéré au "**Cahier de Doléance des GEM**" que nous avons élaboré et qui a pu être ainsi présenté lors de la réunion qui a suivi, comme le fruit d'un consensus par Claude Finkelstein, Présidente de la Fnapsy.

- Le **29 octobre** : Nous (représentés par Ph Guérard, C. Deutsch) avons rencontré Madame **Aurore Lambert** du Cabinet de Madame **Carlotti**, à qui nous avons fait part de notre désir d'être mieux pris en compte par les pouvoirs publics, et notamment d'intégrer le CNCPPH (Comité National Consultatif des Personnes Handicapées). A ce jour, nos demandes répétées auprès de Madame Carillon-Couvreur, y compris portées par le Député Denys Robiliard sont restées sans même un accusé de réception. Nous lui avons fait part de nos positions sur les GEM et sur les difficultés que rencontrent les usagers dans leur mission de représentation dans les MDPH.

- Le **30 octobre** : Nous (représentés par Ph Guérard, C. Deutsch) avons rencontré Monsieur **Laurent Chambeau** et Madame **Mathilde Marmier** au Cabinet de Madame **Touraine**. Le texte remis, à sa demande, préalablement à la rencontre figure sur le site. Il a fait l'objet d'une communication dans la Lettre du Mégaphone N°3.

- Le **23 novembre** : Nous (représentés par Florence Leroy, C. Deutsch) sommes intervenus au **Congrès du Syndicat de la Magistrature** au Palais de justice de Paris. La plénière d'ouverture, en présence de Mme Christiane Tobira, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux a été assurée par des interventions remarquables de J.M. Delarue (Contrôleur Général des lieux de Privation de Liberté) et de Nicole Questiaux (pour la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme). Les textes de nos interventions figurent dans les actes du colloque.

- **4 et 5 décembre** : Nous (représentés par Annick Derobert, C. Deutsch) sommes intervenus à l'**INSET** (Institut National Spécialisé des Etudes Territoriales) du CNFPT (Centre National de la fonction publique territoriale) sur la position des usagers sur les tutelles.

- Citons, enfin, pour mémoire, les rencontres en juin avec Emmanuelle Jardin-Payet, attachée parlementaire de Mme Laurence Dumont, Députée du Calvados, première Vice-présidente de l'Assemblée Nationale, en août avec Mr Joel Labbé, Sénateur du Morbihan.

Mais les évènements les plus importants sont sans conteste:

- **L'audition à l'Assemblée Nationale** par la Mission d'information sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie où nous (représentés par C. Deutsch) avons été reçus par Mr Denys Robiliard, Député du Loir et Cher, le 21 février 2013 (en tant que membre du Collectif "Mais C'est Un Homme"), sur la question de la contrainte psychiatrique, puis le 8 juillet, ès qualité d'Advocacy France, sur le projet de loi du groupe socialiste (Ph. Guérard, C. Deutsch).

- **L'audition au Sénat** par Mme Aline Archimbaud, Sénatrice de Seine-Saint-Denis, Chargée de Mission par le Premier Ministre d'une étude sur l'accès aux droits sociaux et aux services de soins pour les personnes les plus démunies le 11 juin (représentés par B. Meile et C. Deutsch).

- **L'audition par la Commission des affaires Sociales du Sénat** (Sénateur Jacky Le Menn) sur le projet de loi, le 2 septembre 2013 (Ph. Guérard, C. Deutsch).

Le soutien aux droits et aux recours : En 2012, nous avons encore reçu 243 demandes de soutien, soit environ 20 par mois. Nous avons réalisé un stage de formation à la pair advocacy, suivi d'un deuxième stage en 2013 (10, 11 et 12 Octobre ; 14, 15 et 16 novembre ; 5, 6 et 7 décembre ; 19, 21 et 21 décembre) organisé par le Réseau de pairadvocacy.

La Grande Cause Nationale

- En novembre, nous étions invités à rejoindre le Collectif en voie de constitution: "2014: Santé mentale et troubles psychiques, grande cause nationale" où nous (représentés par Florence Leroy, Ph Guérard) avons assuré une participation régulière et proposé, avec France-Dépression que le Collectif soit porteur d'un projet de **MAD-PRIDE**. Florence Leroy a remis

le dossier à la collaboratrice de Véronique Dubarry, adjointe au Maire de Paris, et le projet est inscrit comme manifestation dans le cadre du Mois Extraordinaire de la Ville de Paris en novembre 2013 (déplacé au 14 juin 2014 après la rédaction de ce rapport).

Les activités européennes

- Les activités européennes n'ont pas été moindres :

a) Nous (représentés par Martine Dutoit, Stéphanie Wooley, C. Deutsch) avons participé à la Conférence et l'Assemblée générale de **Santé Mentale Europe** (SME/MHE) à Split (Croatie) "*From individual to collective responsibility, the social determinants of mental health*" du 14 au 16 juin, et Stéphanie fut élue au Conseil d'Administration de SME/MHE lors de l'Assemblée générale. Nous avons également participé à l'Assemblée générale suivant le 7 juin 2013 à Bruxelles et au "Capacity Building Seminar" du 8 juin.

b) Stéphanie Wooley a également participé au séminaire du **Réseau Européen des Usagers et Survivants de la Psychiatrie** (Enusp/Reusp), dont Advocacy-France est membre, à Zagreb du 19 au 21 Octobre.

c) Nous avons aussi participé à la Journée de clôture à Bruxelles du **programme Daphné** déjà cité, coordonnée par SME/MHE, et aussi dans ce cadre, à la Journée d'étude sur la "Violence faite aux femmes" à la Cité des Sciences à Paris le 28 juin, ainsi qu'au Colloque de Bruxelles le 23 novembre animé par le Club des Femmes d'Advocacy Paris.

d) Citons la participation aux rapports de Santé Mentale Europe, notamment "**Cartographie de l'Exclusion**" en tant que National Focus Point de SME/MHE pour la France, les travaux de traduction des documents écrits en anglais, et la participation aux activités, notamment l'Assemblée générale du CFHE (Comité Français des Personnes Handicapées pour les affaires Européennes).

e) Cette forte activité européenne nous amenait à proposer à l'ensemble des acteurs en santé mentale en France, la création d'une **Plateforme française en santé mentale pour les affaires européennes**, instance de concertation inter-associative d'interface avec la politique et les instances européennes. Cette initiative est soutenue par SME/MHE qui encourage la création de ce type de Plateforme dans tous les pays membres. La création de cette Plateforme fut décidée lors de la réunion du 29 janvier 2013 par 30 personnes représentant plusieurs organisations (Agapsy, Centre Collaborateur OMS, CFHE, CRPA, Fasm Croix-Marine, FHP-UNCPSY, France-Dépression, Galaxie, PREPSY, Psycom). Cette réunion a été suivie d'une deuxième réunion le 25 juin, qui a décidé de formaliser la Plateforme autour du consensus sur le Manifeste proposé par Santé Mentale Europe.

f) Enfin, c'est à travers les partenariats que se nouent les relations internationales : Le partenariat avec nos correspondants belges des associations d'usagers **Uilenspiegel et Passifou** est une chose maintenant bien installée. Advocacy-Paris IDF, à l'occasion d'un deuxième voyage d'étude au Québec, et de la journée d'étude à Namur, maintient les échanges avec l'**AGIDD-SMQ** (Association des Groupes d'Intervention de Défense des Droits en Santé Mentale au Québec) et l'Institut Wallon de Santé Mentale, aujourd'hui **CRéSaM** (Centre de Référence en Santé mentale).

La recherche:

Les 6 et 7 décembre nous avons participé à un Colloque passionnant, organisé par l'Ecole des Sciences Sociales sur le Handicap et le CFHE autour de la **Convention de l'ONU des Droits des Personnes handicapées** et de sa mise en œuvre, et de son suivi en France. Outre l'intérêt très grand des interventions, cette participation nous a incités à un projet totalement innovant: mettre les usagers en santé mentale en position de chercheurs en sciences sociales dans le champ qui est le leur. Quels sont les accompagnements dont ils ont besoin pour une vie indépendante? Comment leur avis peut-il être entendu par les décideurs? Comment transformer la plainte et le mal à vivre en capacité? Nous sommes partis du challenge qu'ils étaient les mieux placés pour étudier ces questions. Cependant, la recherche en sciences sociales ne s'improvise pas. Nous avons donc constitué un **Comité scientifique** de chercheurs pour accompagner et suivre cette recherche: Ce comité est composé de Mmes Catherine Barral, Martine Dutoit, Anne Lovell, Livia Velpry et de Mrs Jean-François Ravaud et Dominique Velche. Cette recherche sera menée en partenariat avec l'Humapsy et le CRPA. La journée d'étude du 25 mai 2013 a été pour nous un coup d'envoi de cette recherche. La lettre d'intention décrivant le projet a été déposée en mars 2013 à la FIRAH. Elle a été acceptée fin juin. Nous aurons besoin pour guider cette recherche d'employer un chercheur diplômé d'un doctorat ou au moins d'un M2. Le projet de recherche, en cours de rédaction par un tel chercheur, doit être déposé avant le 25 septembre.

L'action de lutte contre la misère et pour un hébergement décent.

Les personnes en souffrance psychique sont gravement touchées par les problèmes de précarité, qui en retour portent un grand préjudice à la santé mentale des personnes. Lutter pour des conditions de vie décentes pour tous est un enjeu majeur pour les usagers en santé mentale. Ce combat, nous le menons avec une grande régularité, au sein du CAU (Collectif des Associations Unies) dont nous diffusons régulièrement les communiqués. Notre revendication permanente dans ce combat est comme partout, de lutter en même temps contre la discrimination qui entraîne la disqualification. Nous revendiquons pour les personnes en

souffrance psychique l'intégration dans les dispositifs généraux, certes avec les aménagements nécessaires chaque fois qu'ils s'imposent, plutôt que le recours aux institutions spécialisées. Ce travail essentiel est mené principalement par Bernard Meile avec beaucoup de constance. Celui-ci a notamment publié une contribution à la concertation sur l'attribution des logements sociaux organisée par le Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement et il a contribué à la rédaction des amendements proposés par le CAU au projet de loi ALUR.

Participation à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale :

Nos manifestations à l'occasion de la SISM sont toujours très actives :

En 2012, ce fut :

- Une journée de réflexion à Paris à la Cité des Sciences en partenariat avec le Collectif Urbanité et REV, le Réseau des Entendeurs de Voix ;
- En Basse-Normandie, plusieurs manifestations : Ciné Débat et manifestations Portes-Ouvertes à Caen et à Vire, Expo photo à Hérouville-Saint-Clair ;

Le film "Vous avez dit : fous" fut également présenté à Arzon (56), projection suivie d'un débat en juillet

En 2013 :

- Présentation suivie d'un débat du film "Vous avez dit : fous" à Amiens, à l'invitation de la Municipalité,
- Au Mans, à l'invitation de la Librairie Tuard, où ce fut l'occasion de commencer à constituer un petit groupe de sympathisants.
- Manifestation à Granville (50)
- Manifestation à Paris.

Les actions de formation :

L'association est intervenue dans des lieux de formation prestigieux :

- Le 22 octobre 2012, Annick Derobert est intervenue à l'EHESP à Rennes pour témoigner du vécu des usagers dans le cadre du cours de Mme V. Kovess.
- Les 6 et 7 juin, Philippe Guérard est intervenu à l'Université de Limoges lors des "Premières assises régionales de la tutelle en Limousin : La protection des majeurs depuis la réforme de 2007: Rupture ou Continuité ?".
- L'association est également intervenue à l'IRTS de Parmentier en janvier 2012 et à l'IFSI de Melun en septembre 2012 (Advocacy-Paris).
- Les actions de formations à la pairadvocacy continuent et font l'objet d'un site internet spécialement dédié.

Les publications :

- La principale publication est la sortie, aux Editions Max Milo du livre de Christelle Rosar intitulé "J'ai survécu à la psychiatrie", dont le succès est particulièrement retentissant.
- Citons également le mémoire de M2 de Philosophie de C. Deutsch : " De la prise en charge à la prise en compte, introduction à l'empowerment".

Différents articles ont été publiés ou sont en voie de publication :

- Vous avez dit "Entraide Mutuelle", F. Leroy, M. Dutoit, C. Deutsch in Penser la relation aidants-aidés, Revue du CREA PACAC, déc. 2011,
- "De la prise en charge à la prise en compte", C. Deutsch in VST 113,
- Participation à l'article sur les GEM de Katia Rouff, Lien Social n° 1100, mars 2013,
- Interview de Martine Dutoit dans Lien Social n° 1106, mai 2013,
- "J'ai enfin retrouvé la liberté et le sens de ma vie", interview de Christelle Rosar, Revue Maxi-Magazine,
- Article de Stéphanie Wooley dans la revue ADSP (Actualité et dossier en Santé Publique), dossier «Psychiatrie : mutations et perspectives » publié par la Haut Conseil de la Santé Publique, à paraître dernier trimestre 2013,
- "Cahier de Doléances des GEM" de C. Deutsch, à paraître dans un ouvrage collectif (direction Bouchet) par les GEM de l'Hérault,
- "Je suis fou, et vous" de C. Deutsch à paraître dans un ouvrage collectif sous la direction de Cyrille Haziz-Thomas chez DOIN-Wolters Kluwer, collection Polémique.

La vie associative.

C'est aujourd'hui à une recomposition du paysage associatif au niveau de la représentation des usagers en santé mentale à laquelle nous assistons. L'adhésion de l'association Humapsy fin 2012 (adhésion officialisée en janvier 2013), puis l'adhésion du CRPA à Advocacy France ont contribué grandement à renforcer les liens entre nos trois associations. Les membres d'Humapsy et du CRPA sont désireux de pouvoir occuper des postes de représentants des usagers dans les instances où la représentation des usagers est demandée. Ces adhésions donnent incontestablement un nouveau souffle à notre mouvement.¹ Les liens avec d'autres associations d'usagers en santé mentale se resserrent également. Incontestablement avec France-Dépression, d'une part, et l'UNGEMF, d'autre part, car nous avons des points d'accord importants et les liens se resserrent ou se tissent dans l'action à l'occasion de l'audition à l'Assemblée Nationale ou du projet de Mad-Pride. Un nouveau pôle est en train de naître.

Ce pôle est reconnu en dehors de notre cercle d'usagers, comme en témoignent non seulement

¹ L'Assemblée générale du 12 octobre 2013 a pris acte du retrait du CRPA.

la prise en considération par Mr Denys Robiliard de nos associations, mais le statut d'associées que nos associations ont de fait au sein du Collectif des 39, dont les Assises Citoyennes ont rassemblé plus de 800 personnes.

C'est aussi au sein du Collectif "2014 Santé Mentale - Grande Cause Nationale" que cette position est reconnue. Ce collectif a fait sien le projet de Mad-Pride qui est notre grand projet de fin d'année 2013. Nous ne manquerons pas d'appeler à cette manifestation, lors de notre intervention en plénière aux journées Croix-marine de Caen le 1^{er} octobre.

Enfin, nous tenons pour preuve de cette reconnaissance par le milieu associatif de notre travail, l'élection le 21 juin de notre Président, Philippe Guérard au Conseil d'administration de la FNARS, au niveau national.

Nous (Philippe Guérard, Fred Niquet et Philippe Lemannissier) devons rencontrer en septembre Mme Chastaing de la DGS et Mme Cuvillier de la DGSC. Nous attendons de ces rencontres une reconnaissance par les administrations centrales des Ministères de la Santé et aux Personnes Handicapées, de cette recomposition du paysage associatif.

Le Secrétaire Général
C. DEUTSCH

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Deutsch', written on a light-colored background.